

Mesdames, Messieurs les Conseillers Généraux de Charente Maritime

La Rochelle le 13 décembre 2010

Vous avez, sur votre bureau le dossier Ryanair sur lequel vous allez devoir vous prononcer dans les jours à Venir.

Vous savez que le modèle économique de Ryanair repose sur **le non-respect des règlements nationaux** et communautaires, sur **le dumping social et fiscal** et, au bout du compte, sur **le financement par le pillage des fonds publics aux frais des contribuables**.

En « s'intéressant » un peu à Ryanair que découvre-t-on ?

Par exemple, que sur Marseille : la compagnie ne **paie aucune taxe parafiscale** (taxe professionnelle, taxes d'apprentissage et de formation professionnelle)

Des salariés navigants irlandais, écossais, français ou d'autres pays d'Europe, dont certains vivent en France, effectuent leur travail en totalité ou en partie au départ de la métropole (de Marseille en particulier). Leur entreprise **contourne les lois et les règlements français et européens**.

Si le manque à gagner est, par définition, difficilement chiffrable, ce sont selon certaines estimations des centaines de milliers d'euros, voire des millions qui ne rentrent pas dans les caisses des organismes sociaux ou des collectivités locales.

À l'échelle du continent européen, Ryanair toucherait 650 millions d'euros d'aides pour un résultat net de 400 millions : « **Si le droit européen s'appliquait, toutes ces aides devraient être remboursées** »

Le Parti de Gauche vous invite à cesser de dérouler le tapis rouge à un homme aux pratiques antisociales (personnel sous-payé aux contrats variables, hôtesses devant faire le ménage, etc.), méprisantes pour les voyageurs (après avoir envisagé de faire payer la place au poids du passager, il étudie les toilettes payantes !...) et limites pour la sécurité (obligation de prendre une quantité minimum de Kérosène afin de voler plus léger et donc de faire des économies).

Vous le savez, la logique Ryanair est une aberration économique, sociale, écologique et politique aux retombées économiques contestées (ne sont pas comptées le coût des aides accordées par les collectivités locales).

Nous considérons qu'aucun homme politique, de droite comme de gauche ne devrait être favorable à l'attribution d'une subvention à cette compagnie Low Cost

- celui qui prône une économie de marché et de concurrence libre et non faussée ne peut proposer le versement d'une subvention à une compagnie privée quelconque ;
- celui qui souhaite préserver l'intérêt des travailleurs ne peut accepter que l'on encourage une compagnie qui pratique le dumping social ;
- celui qui défend le citoyen à travers la préservation de l'environnement ne peut accepter l'on « favorise financièrement » l'avion au détriment d'autres moyens de transport bien moins polluants ?

Combien Ryanair a t'il déjà, en Charente Maritime couté à la collectivité ?

Ainsi, la CCI de La Rochelle aurait, rien qu'en 2006, versé 2,2 millions d'euros à Ryanair ! Combien les autres années ?

Combien les contribuables de la CDA de La Rochelle ont-ils mis dans la caisse de Ryanair ces dernières années ? ... Rien que **pour 2009 ce serait 190 000 € !**

Aujourd'hui, fort du chantage qu'il a exercé sur vous, Ryanair, sous prétexte d'ouverture d'une nouvelle ligne sur Porto, vous demande 269 000 € auquel s'ajoute 56 000 € auprès de la CDA de La Rochelle.

Pour le Parti de Gauche, ce n'est ni 269 000 €, ni 190 000 € qui doivent être attribués à Ryanair !

Alors que Ryanair a été mise en examen par un juge d'Aix-en-Provence, pour « travail dissimulé », « emploi illicite de personnels navigant » et « prêt illicite de main-d'œuvre ».

L'heure n'est pas à discuter du montant de la subvention !

Le Parti de Gauche dit **CA SUFFIT !** Comme pour [Vatry](#) en novembre dernier, il vous demande que les vannes de l'argent publique vers cette entreprise privée soient fermées.

Nous vous invitons à faire preuve d'audace politique !

Nous vous appelons, d'ores et déjà, à exiger dans les contrats passés avec Ryanair, mais aussi avec d'autres compagnies low-cost, l'application de la législation française à tous les personnels **effectuent leur travail en totalité ou en partie au départ de la métropole** et à défaut, l'arrêt total des interventions financières des collectivités envers les compagnies qui persistent à mépriser la législation sociale et fiscale française.

Le Parti de Gauche entend mettre cette question de l'utilisation des fonds publics au cœur de la campagne des élections cantonales de 2011.

STOP ! Ryanair ne doit plus s'enrichir sur le dos des contribuables de Charente-Maritime !

Recevez, Madames, Messieurs, l'expression de nos respectueuses salutations.

La Coordination Départementale
du Parti de Gauche de Charente Maritime
